

## **PROJET EDUCATIF**

### **Association « Le Coteau Fleuri »**

L'Association « Le Coteau Fleuri » de type Loi 1901 a pour but d'accueillir, d'héberger des enfants, des adolescents, des jeunes et des familles et leur procurer des vacances saines.

Situé sur le Plateau du Vivarais, en Haute-Loire - 1050 m d'altitude, le Centre comprend 7ha de forêts et prairies.

#### **1/ Fondement de notre action**

- L'Epanouissement de chaque personne :

Procurer un temps favorable à l'épanouissement tant physique que moral et spirituel.

- Le Respect de sa liberté :

Toute action sera conduite dans le respect de la liberté de l'enfant et du jeune qui nous seront confiés en acceptant les différences d'ordre social, physique, culturel, ethnique.

- L'Education à l'autonomie :

Mettre en place des activités privilégiant la socialisation et son autonomie. Celle-ci s'acquiert par différents apprentissages.

#### **2/ Orientations de notre action**

- Notre action trouve son origine dans une écoute attentive des besoins de l'être humain dans sa globalité.
- Elle s'inscrit dans l'élan de mobilisation de notre société pour aider et soutenir ceux qui en ont besoin.
- Dans un contexte où l'individualisme et l'intolérance sont causes de souffrances, nous voulons travailler à tisser des liens entre individus et entre générations.

- Aux questions fondamentales de l'existence, du sens de la vie, nous désirons proposer à nos contemporains des réponses fondées sur les valeurs chrétiennes.

### **3/ Actions en direction des mineurs**

- Respect de la liberté

Toute action sera conduite dans le respect de la liberté de conscience de l'enfant et du jeune qui nous seront confiés en acceptant les différences d'ordre social, physique, culturel, ethnique. Respecter ces différences est une exigence de base et nous conduit à informer les futurs participants et leurs familles des options principales du projet du séjour.

Les PROJETS EDUCATIF et PEDAGOGIQUE de l'Association le COTEAU FLEURI, communiqués aux familles selon les dispositions légales de juillet 2006, prévoient l'accueil de tous les enfants quelle que soit son appartenance confessionnelle.

- Place de la famille dans l'action éducative

Nous considérons que la famille joue un rôle irremplaçable dans l'épanouissement de l'enfant et dans son éducation. Notre action sera donc complémentaire de celle-ci. Il apparaît donc important de veiller à ce que la mise en place des séjours pour famille ne soit pas une occasion de séparation entre les générations. En aucun cas, lorsque les parents sont sur le site, l'association ne peut se substituer à eux, tout au plus peut-elle leur rendre des services.

- Rôle des animateurs

Les animateurs de jeunes devront faire preuve de cohérence entre le dire et le faire.

Un sens profond de leurs responsabilités, relatif à la sécurité physique et morale des enfants qui leur sont confiés, devra les animer. En effet, l'autonomie et la liberté des enfants font des adultes accomplis quand elles se construisent autour de solides repères mais aussi sous forme de référents humains. Notre recherche visera la qualité d'intervention et de comportement chez les animateurs qui côtoient les enfants et les jeunes.

Leur action en direction des enfants et des jeunes visera les objectifs suivants :

- Permettre à chacun de découvrir et développer ses potentialités.
- Tisser des relations respectueuses, solidaires, tolérantes avec l'autre quel qu'il soit. Accepter les différences et en découvrir la richesse.
- Les accompagner dans la construction de valeurs morales et du sens de leurs responsabilités.
- Pour les temps d'Accueil Collectif de Mineurs : vivre des vacances saines, selon un rythme de détente.